

En guise de sommaire

- Dans son éditorial, notre Délégué général, Jean-Louis CABRESPINES, souligne la réelle filiation existant entre Éducation populaire et Économie sociale et solidaire. (p. 2 et 3)
- Nos travaux se poursuivent :
 - Conférence internationale « Les entreprises publiques : actrices du développement durable et de la transition » qui aura lieu à Paris, au Conseil Economique, Social et Environnemental, le 7 juin 2024 (p. 4)
 - Préparation du 34^{ème} Congrès international du CIRIEC qui se tiendra à San José (Costa Rica), du 16 au 18 octobre 2024 (p.5)
 - Contributions aux travaux du CIRIEC-France :
 - > La notion du care et l'approche mutualiste par Olivier BONED et Raphaël DETRIE (p.6)
 - > L'école éloignée en réseau par un collectif du rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand (p.7)
 - Publication de nos études et de celles du CIRIEC-International. (p. 8 à 10)
- Dans l'actualité, à noter la nomination de Benoît HAMON qui va succéder à Jérôme SADDIER comme président de ESS France (p. 11)
- Nous vous proposons quelques lectures (p. 12)...
- ... Et un agenda de manifestations, en particulier les « 23èmes Rencontres du Réseau Inter Universitaire de l'ESS » à Metz, du 22 au 24 mai 2024 (p. 13 et 14)

Bonne lecture !



Marcel Caballero

Président d'honneur
Directeur de la rédaction

ÉDUCATION POPULAIRE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : UNE FILIATION RÉELLE

Jean-Louis CABRESPINES
Délégué général du CIRIEC-France



Quelle société ? quel avenir ?

Le climat dans lequel nous vivons (qu'il s'agisse de la question météorologique ou celle de la situation politique) est souvent présenté comme dérégulé, porteur de catastrophes ou de changements profonds qui ne sauraient être acceptés.

Sur le plan climatique, les alertes sont multiples et précises, mais nos gouvernants sont divisés sur les décisions à prendre, les modes de gouvernance de nos institutions internationales sont telles qu'il est difficile d'agir de manière drastique pour sauvegarder notre planète, certains pays opposant des vetos injustifiés. Les citoyens, sont toujours désignés comme responsables de cette situation alors qu'ils n'ont qu'une capacité réduite d'intervention ; les accusations récurrentes sur leur mode de vie ne faisant qu'amplifier leur inquiétude. Agissons quand même, mais ne soyons pas dupes de ceux qui ne font pas ou peu en regard de leur responsabilité !

Les prochaines échéances électorales européennes apportent de l'inquiétude à l'inquiétude. Tous les indicateurs sont au rouge, pas seulement en matière économique, mais aussi en matière sociale. Les réponses apportées sont souvent à l'inverse d'une prise en charge sociale et plus souvent guidées par la volonté de la répression que celle de l'éducation. Et disons-le, les contrefeux qui pourraient donner à penser que nous pouvons proposer un nouveau projet de société sont éteints.

Toutes les strates de la société sont touchées : typologie d'âge, de sexe, de position sociologique ou économie (ou les deux à la fois), d'appartenance communautaire... Et à cela viennent s'ajouter des guerres qui créent de nouvelles peurs, de nouvelles divisions, de nouveaux rejets.

Pourtant dans ce tableau noir, une petite lueur d'espoir est née en constatant que certains d'entre nous qui avaient oublié les racines même de l'économie sociale et solidaire promouvaient cette forme ancienne d'engagement citoyen : l'éducation populaire.

Ainsi que l'indiquait le Conseil Économique Social et Environnemental dans son avis « L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle » : « *L'éducation populaire n'a rien perdu de son héritage fondateur : celui d'une société inclusive qui garantit à chacune et chacun l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière dans la République.* »

Cela sera-t-il suffisant pour redonner force et vigueur à un nouveau projet social, à une nouvelle manière d'une citoyenneté retrouvée, à une reprise en main de valeurs humaines avant que d'être financières ? Sans doute pas, mais cela peut nous donner de l'espoir sur un avenir à (re)construire et sur les Hommes qui pourraient le faire.

Car depuis quelques mois, là où l'on passait pour un doux hurluberlu quand on faisait le lien entre éducation populaire et ESS, on voit plusieurs structures de l'ESS y trouver une source à la renaissance de nos valeurs, à la possibilité de faire vivre une expression citoyenne, à la construction de nouveaux projets collectifs pour aller de l'avant.

Le projet politique de l'ESS :

Nous touchons là au projet politique de l'ESS. Il est fondamentalement un projet de respect des autres, de recherche d'un partage d'objectifs communs, de mieux être de l'ensemble par la participation de tous.

La première question qui se pose est celle de la **place d'une telle philosophie politique et économique dans un contexte libéral** dans lequel prédomine une volonté prédatrice et qui ne prend pas suffisamment en compte les individus.

La deuxième (et qui me semble être plutôt positive) est **pourquoi tant d'institutions représentatives de l'ESS s'interrogent et se réclament de l'éducation populaire**, alors que, voici quelques années au Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS, en proposant que nous travaillions sur l'éducation populaire comme racine de l'ESS je passais pour un iconoclaste. Heureux d'y contribuer aujourd'hui !

Mais cet intérêt plus fort actuel pour l'Éducation Populaire n'est-il pas à mettre en lien avec le climat de l'époque qui dérive vers un autoritarisme, une conception sociétale dans laquelle l'être humain est plus objet que sujet, et où le risque d'une perte de la démocratie est plus que prégnant ?

Il s'agit de retrouver les racines d'une véritable approche humaniste dans laquelle l'ESS s'exprime pleinement. Ce ne peut être vrai que si les institutions représentatives et les grands groupes se refusent à entrer dans le moule de l'économie libérale et acceptent de faire de l'ESS un projet politique de changement de la société. Malheureusement, nous en sommes loin et les orientations prises par certaines des entreprises de l'ESS montrent plutôt une tentative de rapprochement d'un capitalisme qui se pare des vêtements de l'ESS. Et c'est là que la volonté de certaines organisations d'ancrer leur histoire et leur développement dans l'éducation populaire prend tout son sens : donner aux citoyens les moyens d'une véritable implication dans l'évolution de notre société par la connaissance (et la reconnaissance) mutuelle.

Adeline de LÉPINAY dit de l'éducation populaire qu'elle est « une pédagogie de la démocratie » (<https://www.education-populaire.fr>) : « *Parce qu'elles ont pour objectif de politiser le plus grand nombre, les démarches d'éducation populaire constituent une pédagogie de la démocratie* », reprenant les propos de Paul RICOEUR : « *Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage.* » (Paul RICOEUR et Joël ROMAN, L'idéologie et l'utopie, Éditions du Seuil, 1997).

Construire ensemble

On retrouve, dans cette affirmation, la racine de ce qu'elle fut, au XVIIIème siècle, à l'époque des *Lumières* quand il s'agissait de défendre un concept nouveau, dans une période où l'église avait une emprise importante : **la nécessité d'une éducation de toutes et tous, et, en l'occurrence, du peuple, par le peuple, pour le peuple pour pouvoir construire ensemble un projet commun.**

En mettant en place un cadre de **réflexion collective sans positionnement hiérarchique** d'un détenteur ou d'une détentrice du savoir, l'Éducation populaire a pour objectif de permettre l'émancipation, l'accès aux savoirs, à la culture et de faciliter l'exercice de la citoyenneté. Les valeurs fondamentales qu'elle défend et qui fondent son action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice.

Participant à plusieurs groupes de travail ou manifestations portant sur la place de l'éducation populaire et son rôle dans l'évolution du secteur de l'ESS (MGEN, Institut Montparnasse, Hexopée, Le Labo de l'ESS, Ligue de l'enseignement, ville de Poitiers, RTES, ...), je ne peux m'empêcher de penser que, au-delà de retrouver ce que nous sommes et les valeurs qui nous animent, nous (re)constituons là un véritable rempart aux régressions en cours de la pensée politique et aux appels à la division des citoyens.

Ainsi, lors du Cycle de conférences sur l'éducation populaire : "L'éducation populaire, un marqueur des organisations de l'ESS et de leurs missions.", Jean-Marie FESSLER, dans son texte introductif à l'atelier organisé par l'Institut Montparnasse sur « santé et éducation populaire », a clairement situé l'importance de l'éducation populaire dans le secteur de la santé : « (...), *aujourd'hui, nombre de perturbateurs délétères du monde santé-social et de l'éducation populaire sévissent : dénigrement des métiers du faire, provocations inanes sous prétexte de modernité, gouvernance par les textes et les nombres, refus des retours d'expérience, déconstruction-reconstruction artificielle au détriment des faits, violence polymorphe, dérivation de fonds publics en faveur de machines technobureaucratiques et groupes de pression, prolifération de charges de structure et coûts cachés, etc.*

Mais si nous sommes vigilants à nos biais cognitifs, au bal des ego et à la lutte des places, l'éducation populaire, parce qu'elle est ancrée dans le réel des faits et des nécessités ignorés des « grands systèmes », construit des réponses appropriées.

En santé, la crédibilité de l'éducation populaire réside dans la conscience qu'elle situe ses actions dans l'immense espace des soins non professionnels prodigués entre pairs. En santé, la visibilité et la marchandisation ne sont pas le dernier mot de l'efficacité. Dans toutes les transitions majeures, éducation populaire et démocratie font cause commune. Les acteurs de l'éducation populaire sont des médiateurs sociaux. »

Ainsi, au travers de cette analyse d'un secteur professionnel particulier, nous voyons l'importance d'agir au sein d'un projet ancré dans des valeurs communes. Cela ouvre sur une conscience collective d'une construction sociétale partagée.

Permettre à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice et s'acculturer mutuellement pour une société plus juste et plus solidaire, c'est s'organiser pour lutter contre toutes les injustices et les appels à la division.

L'ESS est fille de l'éducation populaire au sens de l'émancipation du citoyen et de sa capacité à construire des réponses à des besoins. Historiquement, on constate que nombre des initiatives pour l'organisation des structures de l'ESS sont nées après les travaux de la période des *Lumières* et en découlent fortement.

La philosophie centrale de l'ESS, comme son organisation ou les statuts de ses structures (y compris dans l'inscription dans la loi de 2014) sont bien des enfants des valeurs défendues par l'éducation populaire.

C'est parce que **le citoyen développe une capacité d'analyse politique** qu'il est en mesure de se regrouper avec d'autres, de concevoir une nouvelle façon de faire de l'économie, de s'organiser dans des modèles non lucratifs mettant au centre les humains... que les structures peuvent exister. On retrouve bien là les valeurs fondamentales qui fondent son action : l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice. On rêve que **toutes les entreprises de l'ESS** s'inscrivent dans une telle conception de leur modèle économique et social. Vouloir changer le mode d'entreprendre, c'est aussi prendre en compte les relations humaines au sein des entreprises (et pas seulement les logiques de marché) et conduire un nouveau projet de société. Le projet politique de l'ESS est à ce prix. ■

> Conférence internationale



Les entreprises publiques actrices du développement durable et de la transition

7 juin 2024, de 13h30 à 17h30

**Conseil Economique, Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75016 Paris**



CONSULTER LE PROGRAMME : [ICI](#)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 31 MAI 2024 :

administration@ciriec-france.org

> 34^{ème} Congrès international



Le Congrès international du CIRIEC se tiendra à San José, Costa Rica, du 16 au 18 octobre 2024

Organisé par le CIRIEC-Costa Rica, l'Université d'État à distance
et le CIRIEC International, sur le thème :

« Quelles stratégies pour un développement territorial et humain ? »

- Développement territorial en zones urbaines et rurales
- Développement humain en relation avec la santé, l'éducation et les droits
- Les Objectifs de Développement Durable et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure d'impact
- Politiques publiques de développement territorial
- Politiques publiques et économie sociale et solidaire
- Initiative publique et action pour le développement durable
- Innovation scientifique et technologique
- Réseaux d'infrastructures et de services publics



> Inscriptions et informations pratiques à venir

La notion du Care et l'approche mutualiste : comment le Care réinterroge la mutualité, entre tradition et renouveau.

Olivier BONED, ancien Délégué général de l'Institut Montparnasse
Raphaël DETRIE, Directeur de la transformation, de l'innovation et de la communication,
Mutualité Française Grand Sud

L'« éthique du Care » se traduit par le soin apporté aux autres, comme expression de sollicitude en direction de personnes dont nous sommes proches ou qui sont plus éloignées. Cette obligation, morale, naturelle, dans un cercle familial, peut apparaître comme moins spontanée, plus ou moins réelle, en fonction des sensibilités des individus. Les mutuelles sont interpellées à différents niveaux. Nous tenterons ci-après de donner un éclairage en nous appuyant sur des exemples issus de la mutuelle MGEN. Tout d'abord, l'éthique du Care fait écho à la raison d'être des mutuelles. Elle éclaire de manière singulière l'ADN des mutuelles et leur fonctionnement intrinsèque mettant en avant les logiques d'obligations réciproques, de responsabilité des individus entre eux. Le Care est « institué » dans l'organisation. Il est la règle commune qui relie les adhérents de la mutuelle. Cette règle est formalisée au sein de documents statutaires ayant valeur contractuelle entre les adhérents, mais aussi entre les adhérents et la mutuelle. Ensuite, les organisations mutualistes expriment une attention particulière à leurs membres, soit à travers de services prévus par les contrats, soit par des initiatives sans base commerciale qui soulignent l'attention particulière que les mutuelles peuvent avoir en direction de leurs adhérents. Puis, les mutuelles, en tant que personnes morales engagées pour leurs adhérents, peuvent aussi prolonger leurs actions de solidarité en direction d'un public plus large que leurs propres adhérents. La mutuelle, personne morale, est ainsi un acteur du Care en direction de la société dans son ensemble. Enfin, les acteurs mutualistes, à titre individuel qu'ils soient adhérents, salariés ou militants, peuvent avoir une sensibilité particulière à l'attention portée aux autres, comme un prolongement de la solidarité à l'œuvre en interne à la mutuelle.

[LIRE LA SUITE](#)

L'école éloignée en réseau : dans le Cantal, il n'y a pas de TGV mais des RER, des TER, des RET et même des EER !

Marilyne Lutic

Inspectrice d'académie - Directrice académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) du Cantal

Hélène Montréjeau

Inspectrice de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription d'Aurillac 3, en charge de la mission Numérique éducatif

Isabelle Pluyaud

Inspectrice de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription Aurillac 2

Sophie Tissandier

Enseignante Référente aux Usages du Numérique (E.R.U.N) - circonscription de Mauriac

Betty Faure

Directrice déléguée du site de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation du Cantal

Patrick Roumagnac

Délégué académique au numérique Rectorat de Clermont-Ferrand

Philippe Christmann

Inspecteur général de l'éducation du sport et de la recherche (IGESR) - Honoraire

Karim Benmiloud

Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand.

Du Québec à l'académie de Clermont Ferrand

La réussite des élèves constitue l'un des objectifs principaux de l'École. S'y associent l'acquisition et le développement progressifs des savoirs, savoir-faire, savoir-être et ensuite des savoir-devenir, au regard des choix des élèves en matière d'orientation et d'insertion professionnelle. Pour mener à bien ces missions, l'administration de l'Éducation nationale s'est structurée en services déconcentrés présents dans chaque région et dans chaque département. Son organisation s'articule autour de 18 régions académiques, 30 académies et 97 directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN). Par ailleurs, l'État a procédé à la délégation de certaines de ses compétences en matière d'éducation auprès des collectivités territoriales dans le cadre des différentes lois de décentralisation.

Dans ce contexte, certaines académies ont élaboré des collaborations spécifiques avec leurs partenaires locaux. Ainsi l'académie de Clermont-Ferrand, dans le cadre de son engagement partagé avec les collectivités territoriales décliné au sein du Projet stratégique, vise à garantir une réelle équité territoriale, ce qui, dans le contexte particulier des territoires auvergnats, suppose une attention toute particulière pour le secteur rural et de moyenne montagne.

Consciente de la nécessité de trouver des solutions afin d'assurer la qualité de la formation, l'académie de Clermont-Ferrand a décidé en 2016 de lancer une version auvergnate du dispositif québécois : « l'école éloignée en réseau ». En effet, l'académie, avec ses petites écoles de moyenne montagne, pouvait bénéficier de l'apport du numérique de manière similaire à ce qui avait été développé au Québec.

LIRE LA SUITE

> Collection « Économie collective et territoires »



Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général, Jean-Louis CABRESPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question : « *Comment, dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire, peuvent-ils répondre aux besoins fondamentaux des populations ?* ».

Ces travaux sont publiés sous la forme d'ouvrages. Sont parus à ce jour : **Notre Santé, Finances et intérêt général dans les territoires, Eau et énergie : hautes tensions territoriales, Logement : les dynamiques à l'œuvre, Travail, emploi, formation : penser l'interdépendance.**

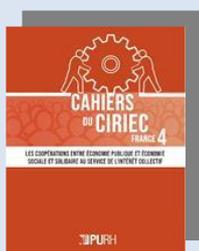
Le dernier ouvrage, paru en mars 2024, porte sur l'étude « **Éducation : actions collectives et pratiques territoriales à repenser** ». Ce sujet est particulièrement d'actua-

lité et les acteurs qui y œuvrent nous font part de leur expérience précieuse :

- **Nouvelles gouvernances bottom-up de l'action collective territoriale dans l'éducation : la généralisation de pratiques collectives apprenantes via l'économie sociale et solidaire** / Myriam MATRAY
- **Éducation et économie sociale et solidaire** / Bertrand SOUQUET
- **L'éducation : une multiple responsabilité partagée, diversifiée et (encore trop) inégalitaire** / Béatrice LAURENT – Denis ADAM - Centre Henri Aigueperse–UNSA Education
- **Mixité sociale et Scolaire, combat de la FCPE** / Sylvaine BAERHEL, Hélène DERNIS, Maria MELCHIOR, Ghislaine MORVAN DUBOIS
- **Dans le Cantal, il n'y a pas de TGV mais des RER, des TER, des RET et même des EER !** / Marilynne LUTIC - Hélène MONTREJEAU - Isabelle PLUYAUD - Sophie TISSANDIER - Betty FAURE - Patrick ROUMAGNAC - Philippe CHRISTMANN - Karim BENMILLOU
- **Éducation Populaire / ATD Quart Monde** / Marie-Aleth GRARD
- **L'éducation à la culture numérique via le FabLab Chantier Libre**
- **(Rhône-Alpes Auvergne)** / Myriam MATRAY

> Les ouvrages sont disponibles sur notre site : [Collection Economie collective et territoires \(ciriec-france.org\)](http://collection.economiecollectiveetterritoires.ciriec-france.org)

> Les Cahiers du Ciriec-France



Les **Cahiers du Ciriec-France** ont pour objet la publication d'études à caractère scientifique, dans un format plus léger et avec une diffusion plus régulière que les ouvrages collectifs.

Après la sortie, en 2019, du Cahier n°1 sur les « Autorités de régulation des services publics en France », en 2020, du Cahier n°2 « Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoires », en 2021 du Cahier n°3 « Mutations du monde, enjeux et défis », document constituant les actes de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France organisée le 26 octobre 2020, a été publié, en 2022, le Cahier n°4 portant sur

« Les coopérations entre économie publique et ESS au service de l'intérêt collectif »

Ce Cahier a été actualisé, compte-tenu de l'évolution de ces coopérations. Il résulte d'un travail collectif animé par Marcel CABALLERO, alors président du Conseil d'orientation. L'objectif était d'analyser les potentialités de synergies entre les acteurs publics et ceux de l'économie sociale et solidaire en vue d'un changement de modèle de développement. En effet, économie publique (EP) et économie sociale et solidaire (ESS) concourent, chacune pour sa part et selon ses moyens, à la satisfaction de besoins sociaux et de besoins collectifs.

Les notions d'intérêt général et d'utilité sociale qui fondent les services publics, sont aussi au cœur des grands textes régissant l'économie sociale et solidaire, et notamment en France la loi du 31 juillet 2014. Pour autant, aucun des deux secteurs ne peut, dans les conditions actuelles, apporter de réponses globales. Il s'agit donc d'examiner comment l'EP et

l'ESS, en surmontant les obstacles qui naîtraient de leurs traditions et cultures respectives, pourraient mieux coopérer pour développer des initiatives communes afin de mieux répondre à leurs objectifs communs.

Dans cette étude, le CIRIEC-France propose son analyse de cette problématique.

C'est en effet tout naturellement qu'au-delà de sa vocation première de recherche et d'information sur l'économie publique, d'une part, et sur l'économie sociale et solidaire, d'autre part, il accorde une attention particulière aux coopérations que réalisent entre elles ces deux formes d'économie, c'est-à-dire aux partenariats publics-privés non lucratifs, en s'efforçant de les identifier, de les décrire, d'en relever les aspects positifs, mais aussi les insuffisances, voire les travers.

> Télécharger le document : <https://bit.ly/36IH4HY>

> [Consulter les Cahiers](#)



Le CIRIEC-International, en partenariat avec le CIRIEC-Espagne, publie *Social Economy News*, dont la mission est de promouvoir l'échange d'informations sur les activités de l'Économie Sociale dans l'Union Européenne et au-delà, ainsi que sur ses chercheurs et les actions des pouvoirs publics. (Langues : anglais, espagnol, français).

Ses principaux objectifs sont d'identifier les sources d'information sur l'économie sociale, de sélectionner des informations pertinentes provenant des organisations représentatives, des entreprises, des centres de recherche et des institutions publiques.

La Newsletter offre également des informations sur l'activité des principaux centres de recherche européens consacrés à l'étude de l'Économie Sociale et les résultats de leurs recherches, ainsi que sur les actions des institutions européennes en relation avec l'Économie Sociale, le travail des différents gouverne-

ments des Etats de l'UE et d'autres informations considérées comme pertinentes pour le secteur.

Le numéro 28, de mars 2024, est consacré au **rôle des coopératives agroalimentaires, en tant qu'entreprises d'économie sociale, pour garantir le développement durable des communautés rurales de l'UE** par Lennart NILSSON, Président de la COGECA (Confédération Générale des Coopératives Agricoles) :

« *En tant que coopératives agricoles, profondément enracinées dans nos communautés rurales et axées sur le long terme, nous comprenons l'importance d'une bonne gestion de nos terres pour assurer la production alimentaire future et que les zones rurales puissent maintenir leur viabilité à long terme. Cette approche à long terme est ce qui nous différencie des autres entreprises et constitue également l'une de nos principales forces, notamment des actions visant à prévenir et atténuer les effets du changement climatique, mais également à garantir que notre utilisation des ressources naturelles et le traitement des terres agricoles soient durables.*

> [Consulter le n°28](#) > Inscription gratuite à *Social Economy News* : [ICI](#)

> Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

La revue du CIRIEC-International, *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, a lancé deux appels à communication :



> sur **l'analyse coûts-avantages et évaluation des politiques pour la prochaine génération**

Rédacteurs invités : • **Chiara F. DEL BO** (Université des Études de Milan, Italie) • **Massimo FLORIO** (Université de Milan, Italie)

Les défis multiformes, à long terme, auxquels l'Europe et le monde sont confrontés aujourd'hui et dans les années à venir nécessitent des politiques publiques nouvelles et ambitieuses. Dans le même temps, il est crucial d'identifier, de développer et d'utiliser des méthodes solides pour évaluer l'impact, l'efficacité et le succès de ces politiques. Des analyses à la fois théoriques et empiriques sont nécessaires pour fournir des conseils judicieux pour le développement de modèles d'analyse coûts-avantages (ci-après, ACB) qui peuvent être appliqués dans différents secteurs et utilisés pour éclairer l'élaboration des politiques. Dans ce contexte, les articles du numéro spécial devraient se concentrer particulièrement (mais pas exclusivement) sur l'ACB pour la conception des politiques et l'évaluation de leur impact dans les grands domaines suivants :

- Création de sciences et de connaissances
- Adaptation au changement climatique
- Politiques de santé
- Cohésion sociale et territoriale
- Avancées méthodologiques en matière d'ACB et d'évaluation des politiques
- ACB sectorielle
- Régulation

> Appel à communications disponible [ICI](#) > Date limite de soumission : 1er Juin 2024

> sur **les approches de genre de l'économie sociale et des entreprises publiques**

Rédacteurs invités : • **Juan Fernando Álvarez** (Université Pontificia Javeriana, Colombie) • **Marie Bouchard** (Université du Québec à Montréal) • **Dorothea Greiling** (Université Johannes Kepler de Linz, Autriche) • **Carmen Marcuello** (Université de Saragosse, Espagne)

Les inégalités croissantes, les conditions de travail précaires, la crise climatique, la perte des capacités démocratiques et l'augmentation de la violence territoriale font partie des défis mondiaux majeurs de notre époque. Dans de nombreux cas, les femmes et les minorités de genre sont au cœur de ces problématiques, à la fois en tant que victimes mais aussi en tant que promotrices d'alternatives pour limiter les risques encourus. L'économie sociale et les entreprises publiques partagent une mission sociale et publique consistant à transformer l'économie, ses méthodes et ses résultats, afin qu'elle serve la durabilité et améliore le bien-être et l'autonomisation des personnes, des communautés et des territoires dans l'économie. Quels rôles jouent les femmes et les minorités de genre dans l'orientation, la gouvernance et la gestion de telles organisations ?

Nous proposons un numéro spécial axé sur l'économie sociale et les entreprises publiques, identifiant les espaces, les défis et les opportunités que ces organisations partagent dans une perspective de genre. Nous pensons que pour fournir des preuves et des connaissances basées sur des techniques à la fois quantitatives et qualitatives, des analyses issues de différentes disciplines telles que l'économie, la sociologie, le droit ou l'histoire sont nécessaires.

> Appel à communications disponible [ICI](#) > Date limite de soumission : 1er Juin 2024

> Centre de documentation et Agora



Le **Centre de documentation du CIRIEC** détient une quantité de documents riches et variés en différentes langues, traitant des thématiques de l'économie publique, sociale et coopérative. Le fonds documentaire évolue

constamment en fonction des recherches, des demandes des utilisateurs, des sujets d'intérêt et de l'actualité. Il est accessible à tous et au service de ses membres.

- Aide individuelle dans la recherche documentaire dans les domaines de l'économie publique, sociale et coopérative
- Accueil de doctorants étrangers
- Catalogue des ressources papier: <http://lib.uliege.be/>
- Agora

> [Contacter le centre de documentation du CIRIEC](#)



Agora du CIRIEC est une plateforme de connaissance multilingue réservée aux membres pour mieux partager et utiliser la richesse du réseau d'experts actifs du CIRIEC dans les domaines de l'intérêt général et de l'économie

sociale.

Aujourd'hui, AGORA c'est :

- un annuaire de 165 chercheurs avec leur CV détaillé et leurs données de contact (36 pays représentés).
- une base de données documentaire de 21.000 documents indexés et traités sémantiquement.
- une newsletter (annonces de conférences, événements, publications...) et une alerte personnelle bimensuelles envoyées aux membres.

> [Pas encore sur Agora ?](#) > [Visiter Agora](#)

> Publications du 75^{ème} Anniversaire

Le 75^{ème} Anniversaire de la fondation du CIRIEC, en 1947, par le Professeur Edgard MILHAUD, a été l'occasion de réaliser un bilan sur son positionnement par rapport aux valeurs qui ont été à la base de sa création.

Deux publications ont été éditées à cette occasion :

● **75 ANS DE RÉFLEXION ET D'ACTION EN FAVEUR DE L'INTERET GÉNÉRAL ET DE LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE.**

> Livre téléchargeable [ICI](#)

Ludo BETTENS [Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale](#)

● **L'ÉCONOMIE D'INTÉRÊT COLLECTIF: 75 ANS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES**

> [READ MORE](#)

[Bernard THIRY et Philippe BANCE](#)

> Site du CIRIEC-France

Principales rubriques :

- Activités - Travaux scientifiques en économie publique et économie sociale
 - Rencontres internationales
 - Partenariats
- Collection de la *Lettre mensuelle du CIRIEC-France*
 - Collection des entretiens *Idéaux et Débats*

> www.ciriec-france.org



ESS-France : vers une présidence de Benoît HAMON

Communiqué de presse du 10 avril 2024

Conformément à ses statuts et suite à une campagne dynamique au cours de laquelle trois candidats ont pu présenter leurs projets et ambitions pour l'ESS, le conseil d'administration a élu à bulletin secret Benoît HAMON, directeur général de SINGA Global comme futur Président d'ESS France. Celui-ci succédera officiellement à l'actuel Président Jérôme SADDIER le 12 juin prochain lors d'un Congrès de l'ESS organisé à l'occasion des 10 ans de la loi ESS de 2014 et tourné vers la construction des 10 prochaines années de l'ESS. D'ici là, Benoît HAMON, en tant que président-élu, se consacrera à la constitution d'une équipe renouvelée.

Jérôme SADDIER a déclaré « *Je me réjouis de cette décision qui a réuni une très large majorité de nos 33 membres qui portent les voix de tout notre écosystème, au terme d'un processus que j'ai souhaité, avec le soutien unanime du conseil, le plus ouvert et démocratique possible. Le choix de Benoit HAMON, en plus d'être mon ami et mon compagnon de route, est un symbole fort. Il a en tant qu'ancien ministre marqué durablement l'ESS grâce à la loi qui porte son nom. En choisissant un autre chemin que celui de la politique active, il a choisi l'engagement associatif et l'entrepreneuriat social, restant fidèle à ses convictions humanistes. C'est tout cela qui est reconnu par ESS France en le portant à sa présidence.* »

Benoît HAMON a déclaré « *C'est avec beaucoup de gratitude que j'accepte la responsabilité que me confie le conseil d'administration d'ESS France. Ma feuille de route est claire : donner à l'ESS la reconnaissance qui lui manque et à laquelle elle a droit. Améliorer et essayer ses bonnes pratiques. Engager le changement d'échelle de l'ESS. Donner à l'ESS des visages qui ressemblent à la société française. Résister à tous les mouvements qui disloquent la société et nous tourner délibérément vers la transformation écologique de l'économie.* »

Homme politique français. Benoît HAMON a occupé plusieurs postes au sein du gouvernement en tant que Ministre Délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation puis Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est l'auteur de deux lois, la loi dite "Hamon" visant à renforcer les droits des consommateurs en France et la loi relative à l'ESS. Il a également été député européen et député à l'Assemblée nationale française.

Depuis 2021, Benoît HAMON est Directeur Général d'une ONG internationale : SINGA Global qui intervient dans le domaine de l'inclusion des personnes réfugiées et nouvelles arrivantes. Pour lui, cet engagement représente un prolongement de son engagement en faveur de la justice et de l'égalité.

ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la loi du 31 juillet 2014. Elle porte la voix de référence de l'ESS en tant que « mode d'entreprendre et de développement économique » rassemblant les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif. Elle fédère les têtes de réseau statutaires du monde associatif, des mutuelles, des fondations, des coopératives et des sociétés commerciales de l'ESS, ainsi que les organisations transversales de l'ESS et le réseau des chambres régionales de l'ESS présent en métropole et outre-mer. En France, l'économie sociale et solidaire est forte de 2,5 millions de salariés (soit 1 emploi privé sur 7) dans plus de 200 000 entreprises présentes dans tous les secteurs d'activités et dans le quotidien des Français, que ce soit par les biens et services qu'elles produisent ou par les cadres d'engagement qu'elles proposent.

> 5^{ème} édition de l'Atlas commenté de l'ESS



Depuis sa première édition, en 2009, l'**Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire** est devenu au fil du temps l'ouvrage de référence en France de présentation des données chiffrées de l'ESS et d'analyse de son évolution et de ses enjeux.

Produit par l'Observatoire national de l'ESS, en collaboration avec quatre chercheurs et chercheuses et les équipes d'ESS France, cette 5^e édition a été soutenue par le Ministère de l'économie, la Banque des territoires, la Caisse d'Épargne et Harmonie Mutuelle. Elle s'inscrit dans le prolongement des précédentes tout en explorant de nouveaux angles et de nouvelles thématiques.

Une nouvelle partie est ainsi consacrée aux questions européennes et internationales dans un contexte de reconnaissance historique de l'ESS par différentes institutions internationales (ONU, OIT, Union européenne, etc.). Les travaux inédits conduits par l'Observatoire national de l'ESS sur les données comptables et financières de l'ESS apportent quant à eux une lecture de la spécificité de ses modèles économiques.

Les contributions de l'ESS au développement de nouvelles formes de travail font, dans cette édition, l'objet d'un nouvel approfondissement à partir d'innovations gagnant de plus en plus en importance dans le débat public. Enfin, les apports de l'ESS au développement de filières économiques d'avenir, incarnant l'indispensable transition écologique et sociale, sont largement mis en valeur dans la dernière partie, ainsi que les coopérations territoriales qui en sont le terreau.

> Commander sur [le site de Lefebvre Dalloz](#) > Retrouver le dossier consacré à la sortie de l'Atlas dans la revue [Juris Assos](#)

> Carnets de campagne



L'émission **Carnets de Campagne**, de France-Inter, est le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.

Du lundi au vendredi, de 12h30 à 12h45.

> [Présentation](#) : [Dorothee Barba](#) > [site web](#) : [franceinter.fr](#)

> L'âge de faire



L'âge de faire est un mensuel national indépendant, édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique.

L'âge de faire refuse la publicité.

> [vous abonner à notre site web](#)

> Miroir Social



Miroir Social est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable
- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

Les services : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#) - [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

L'équipe : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)
- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

> [Accéder à la plateforme](#)

> 23^{èmes} Rencontres du RIUESS



Le Réseau Inter-Universitaire de l'ESS (RIUESS) tiendra ses 23^{èmes} Rencontres à Metz, du 22 au 24 mai 2024, sur le thème: [L'ESS hors la loi : Quels projets politiques pour l'Économie sociale et solidaire ?](#)

Cinq conférences plénières, des doctoriales, une table-ronde plénière sur les recherches participatives, une table-ronde régionale, 4 tables-rondes participatives et environ 120 communications sont programmées.

- Programme général :

https://riuess2024.sciencesconf.org/data/pages/programme_general_Riuess_34.pdf

- Toutes les informations figurent sur le site du colloque : <https://riuess2024.sciencesconf.org/>

- Inscription sur le site, avant le 3 mai 2024.

Créé début 2000 et structuré en association depuis 2015, le Réseau Inter-Universitaire de l'ESS (www.riuess.org) rassemble aujourd'hui une centaine de chercheur.e.s et enseignant.e, chercheur.e.s francophones rattachés à plus de cinquante universités et dix chaires en ESS en France. Il accompagne les coopérations intellectuelles entre chercheurs et enseignants -

chercheurs travaillant sur l'ESS, le renforcement des liens entre recherche et structures de l'ESS et la mise en place de formations universitaires en ESS, de la licence au doctorat.

Les Rencontres du réseau sont devenues au fil du temps un moment incontournable pour l'ESS en France. Après les succès de l'édition de Bordeaux et de celle d'Avignon, avec plus de 300 participants, les 23^{es} Rencontres conduiront à s'interroger sur le rôle politique de l'ESS pour faire face aux défis climatiques, sociaux et économiques.

Dix ans après la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, les XXIII^{es} Rencontres du RIUESS 2024 proposent, dans ce contexte d'anniversaire, d'en faire le bilan et de réfléchir au projet de société que pourrait porter l'ESS à l'heure des crises systémiques.

L'Institut français du Monde associatif a décidé de s'associer à ces rencontres.

> Un appel à communication est disponible sur le site du réseau : <http://riuess.org/riuess2/wp-content/uploads/2023/10/AAC-23e-Rencontres-RIUESS-Metz-22-24-mai-2024.pdf>

> Session « L'avenir de la protection sociale »



Cette session, organisée par **Futuribles International**, à Paris, le 21 novembre 2024, a pour objectif de permettre aux participants de faire le point sur l'architecture du système français de protection sociale au regard de ses évolutions structurelles et de ses perspectives possibles. L'accent sera mis sur les tensions que rencontre le modèle, tant

dans son ensemble que dans ses diverses composantes. La session abordera les différents risques couverts, dans leurs dimensions classiques (Sécurité sociale, complémentaires, chômage, aide et action sociales, etc.) et plus novatrices (sujets d'intelligence artificielle et de transition écologique).

Outre une présentation des observations et des analyses les plus récentes, avec une contextualisation internationale, cette formation entend fournir à ses participants les outils de compréhension pour envisager divers scénarios d'avenir de l'organisation générale de la protection sociale et de ses prestations.

> S'inscrire : croels@futuribles.com

> Congrès des 10 ans de la loi ESS



Événement entièrement consacré à échanger, débattre, faire mouvement, pour écrire les 10 années qui viennent au service du développement de l'ESS : le **Congrès des 10 ans de la loi ESS**, porté par **ESS France**, aura lieu les 12 et 13 juin 2024, au Centre International de Conférences de Sorbonne Université (CICSU).

Au programme :

- 6 plénières
- 5 parcours thématiques
- 15 ateliers s'appuyant sur les « trajectoires de l'ESS » : les enjeux identifiés pour bâtir une stratégie de développement de l'ESS
- Un Village des initiatives

En attendant le Congrès, ESS France a lancé [l'Imagin'Ère de l'ESS](#)

> [Informations et inscriptions](#)

> Activités du Centre des Jeunes dirigeants de l'ESS

> Club Gouvernance : « Place des salariés dans les instances de gouvernance »



La troisième session du cycle 2023/2024 du **Club Gouvernance du Centre des Jeunes Dirigeants de l'Économie Sociale** aura lieu jeudi 06 juin 2024. Le Club vous donne rendez-vous pour interroger la « **place des salariés dans les instances de gouvernance** ».

Dans le cadre des travaux de ce Club, menés en partenariat avec la [Macif](#), une quatrième et dernière session aura lieu cette année :

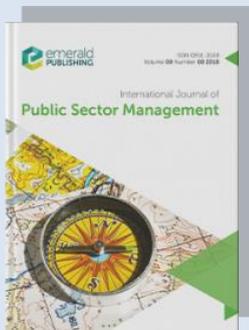
« **Comment adapter nos gouvernances aux enjeux de transition et de soutenabilité ?** » (octobre 2024)

> Intéressé.e ? Ecrivez à clubgouvernance@cjdes.org pour intégrer la liste de diffusion !

> Appels à communications

● **Gouvernance et imputabilité (Gouvernabilité) des valeurs multiples des corporations municipales**

(Appel à communications pour [la Revue Internationale de Gestion du Secteur Public](#))



Des sociétés municipales (MC) ont été créées dans différentes parties du monde pour fournir des services publics locaux (tels que les infrastructures, les services publics, l'éducation, les soins de santé, les services culturels et sociaux) sous l'influence des doctrines du nouveau management public (NMP) et des doctrines néolibérales associées. Leur nature organisationnelle hybride implique que leur gouvernance est imprégnée d'une multiplicité de valeurs. Sujets intéressants, mais ne se limitant pas aux

questions suivantes :

- Comment pouvons-nous conceptualiser, évaluer et mesurer les multiples valeurs et performances des MC
- Comment des valeurs multiples façonnent-elles les pratiques de gouvernance et de responsabilisation, et inversement, dans les pays membres ?

- Comment les pratiques de gouvernance et de responsabilisation visent-elles à faire face à la multiplicité des valeurs dans les pays membres ?
- Comment les gouvernements peuvent-ils garantir que les valeurs sociétales et publiques ainsi que la création de valeur soient protégées ?
- Comment les acteurs de l'entreprise (c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, les auditeurs, les contrôleurs, les responsables de la RSE, etc.) travaillent-ils pour créer des pratiques de gouvernance et de responsabilisation dans les pays membres ?
- Comment est-il possible de protéger les valeurs publiques dans un contexte où les valeurs et les acteurs sont multiples
- Comment les citoyens et autres parties prenantes peuvent-ils être impliqués pour créer des pratiques de gouvernance participative et de responsabilisation dans les pays membres
- Quels sont les effets de l'hybridité des MC sur la création de valeur et les formes de pratiques comptables et de responsabilisation ?

> Date limite de soumission des manuscrits : 31/05/2024 > Plus d'infos : [ICI](#)

● **Colloque : "Pouvoir d'agir des usagers en France et au Québec : partage de connaissances pour une plus grande démocratie en santé"**



Organisé par La Revue des Sciences de Gestion, avec le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences de l'Action et la Chaire de Gestion des Services de Santé

du CNAM, le colloque aura lieu en ligne sur ZOOM, le jeudi 13 juin, (de 14h00 à 18h30)

Programme :

- rôle et les missions des professionnels ?
- pouvoir d'agir des usagers : quel apprentissage organisationnel au sein des établissements ? Quelle gestion des connaissances au sein des équipes ?
- démocratie en santé et pouvoir d'agir des usagers : où en est vraiment la transformation épistémologique ?
- pouvoir d'agir des professionnels : une attente forte de la part des équipes ? Une nécessité pour garantir le pouvoir d'agir des usagers ?
- le pouvoir d'agir et la e-santé : le pouvoir d'agir est-il un levier d'expérimentation, d'adoption et de déploiement des outils de la e-santé ?

Cette liste n'est pas exhaustive. Les propositions qui apporteraient une contribution qui ne s'inscrirait pas dans l'un des axes proposés seront examinées avec la plus grande attention.

Deux types d'article peuvent être proposés :

- Articles académiques. Ils pourront se fonder sur des études empiriques tout autant que déboucher sur des approches pluridisciplinaires. Leur pertinence sera appréciée au regard de l'apport académique et de l'apport managérial.
- Témoignages. Cette dimension ouverte se fondera sur une expérience individuelle ou collective mais ne se contentera pas d'une forme narrative, elle devra inclure une problématisation débouchant sur des pistes éventuelles de solution ou de recherche.

> MODALITÉS DE SOUMISSION des communications au colloque et sélection des articles pour un numéro spécial de la *Revue des Sciences de Gestion* : - Remise des résumés pour le colloque : 15 avril 2024. - Retours aux auteurs : 2 mai 2024. - Date limite des inscriptions au colloque : 15 mai 2024. - Remise de la version intégrale de l'article (50.000 signes espaces compris, bibliographie, schémas, figures, tableaux compris) : - Publication du numéro spécial de La Revue des Sciences de Gestion, en juin 2025.

- Possibilité d'un ouvrage collectif en complément.

> Les propositions et questions sont à faire suivre à l'adresse : colloque@larsq.fr

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)

La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX prix Nobel de la paix,
est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.

Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.

Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr